



Dans ce numéro:

- Le billet du Président
- Urbanisme
- Le Patrimoine
- Vie Associative

- L'Asse au Boiron

Projet Beau-Rivage
Histoire du Bief de l'Asse
Visite Belle Epoque à Rive
Excursion à St. Gall

PRO NOVIODUNO

Veille à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité

COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO

Au 22 mars 2016 (AG)

<i>Président</i>	Georges Darrer
<i>Vice-Président</i>	Philippe Glasson
<i>Membres du Comité</i>	Eric Bieler Eric Biéler Dominique Burki Lucienne Caillat Gabriela Dalla Favera Martine Rivier
<i>Trésorier</i>	Dominique Blanchard
<i>Vérificateurs des comptes</i>	Bernadette Nelissen Jacques Pittet
<i>Membres d'honneur</i>	Jacques Brack Denise Ritter
<i>Membres consultatifs</i>	Me Pascal Rytz Me Olivier Thomas

En ce début de législature, il y a une forte agitation sur le front urbain.

D'abord un projet pour la rénovation de l'hôtel Beau-Rivage prenant en compte la démolition et la reconstruction de la « ruine » au 51 rue de Rive. Ce projet nécessaire et bienvenu comporte toutefois une modification importante et inopportune : le remplacement du restaurant par un disgracieux cube de verre. Nous avons fait opposition à ce projet et vous pourrez lire les détails dans ce numéro.

Ensuite l'architecte G Tornier publie un concept de modernisation de la ville. Ce travail qui comporte des points intéressants n'a pas été mandaté et propose des changements importants de gabarits et de circulation.

Lien pour accéder au détail du projet

[http://www.atelier94.ch/useruploads/ordonsfiles/brochure de presentation mieux vivre a nyon.pdf](http://www.atelier94.ch/useruploads/ordonsfiles/brochure_de_presentation_mieux_vivre_a_nyon.pdf)

Il existe aussi un lien pour voir le projet en animation :

<https://youtu.be/5XQPIVchLik>

Deux jeunes Sédunois Nathalie Luyet et Nicolas Servageon ont repris la balle au bond en proposant des solutions adoptées à Sion, qui a reçu le Prix Wakker en 2013 pour son réaménagement urbain.

Tout cela a le mérite de remettre en avant la nécessité d'établir une vue d'ensemble de divers projets existant dans les tiroirs, tels que les plans de quartier Perdtemps-Usteri, le concept « Cœur de ville » ou l'aménagement des rives du lac, et surtout plaide pour une conception d'un futur urbanistique clairement défini et réalisable par étapes. Nous devons être vigilants et dans la mesure du possible participer à ces jours meilleurs !

Nous sommes par ailleurs toujours sans nouvelles du devenir du Manoir, et particulièrement de son entretien. La municipale responsable de l'Urbanisme lors de la précédente législature avait obtenu des promesses allant dans le sens de la création d'une fondation

qui permettrait pour le moins de l'entretenir. Avec le changement d'équipe, nous devons reprendre les contacts pour nous assurer de l'avenir de ce monument.

Lors d'une mise à l'enquête, nous avons eu la chance d'obtenir des informations intéressantes et historiques sur le Bief de L'Asse. Nous reproduisons un bref historique qui éveillera peut-être quelques mémoires, mais surtout nous permet de comprendre l'évolution de la ville.

L'historienne Catherine Schmutz continue à partager avec nous sa profonde connaissance de l'évolution du bâti nyonnais ainsi que des anecdotes s'y rapportant.

Notre excursion de printemps nous a menés à St. Gall. Un projet hardi qui en valait bien la peine et qui a démontré que la nouvelle équipe responsable des excursions (Gabrielle Dalla Favera et Eric Bieler) est à la hauteur de nos ambitions.

Nous avons organisé une présence au marché d'automne le premier octobre. Hélas le temps maussade et la pluie qui est venue s'installer a limité l'impact de cette initiative.

Un concours basé sur le classement à l'inventaire de certains bâtiments a été lancé à cette occasion. Les bonnes réponses se trouvent dans ce bulletin.

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre comité Mme Myrtha Burger qui nous aidera dans le travail de secrétariat et le contact avec les membres.

Rénovation de l'Hôtel Beau-Rivage



Le propriétaire de l'Hôtel Beau-Rivage a déposé un dossier pour obtenir un

permis de construire pour la rénovation de l'hôtel et la destruction et reconstruction de l'immeuble en ruine qui y a adjacent.

Nous avons officiellement déposé une opposition à ce projet tel qu'il est présenté.

Voici un extrait de la lettre que nous avons envoyé à la Municipalité:

"Le projet semble respecter partiellement le caractère particulier de cet immeuble, dû à son emplacement le long du lac. Le renouvellement du bâtiment existant de l'hôtel et la démolition de l'immeuble en ruines au 51 rue de Rive ne posent en soi pas de problème. Par contre la démolition et surtout le remplacement de la verrière/véranda par un bloc massif en verre ne tient absolument pas compte du voisinage ni de l'intégration dans un ensemble harmonieux de cette partie de la ville, fort visible de par son exposition le long du quai Louis-Bonnard.

Le projet est massif, un gros bloc de verre disgracieux d'un seul tenant et d'une hauteur de 5-6 mètres sans aucune référence à son voisinage et à l'ensemble de la rue. Est-il nécessaire de répéter que cet endroit a été depuis 5 siècles le site d'une auberge et ensuite d'un hôtel. Le concept proposé ne se retrouve nulle part le long de l'arc lémanique

Nous nous opposons donc à la délivrance d'un permis de construire pour ce projet en l'état. Nous pensons que l'architecte doit aménager ce

projet pour le rendre compatible avec l'harmonie du lieu et vous demandons d'agir en conséquence."

La presse a fait écho à notre opposition dans deux articles:

[La Côte le 6 septembre](#) (MARINE HUMBERT)

« L'association ne veut pas de façade en verre, qu'elle qualifie de désastre pour le paysage lacustre.

Actuelle propriétaire du prestigieux hôtel Beau-Rivage, la famille saoudienne Al-Faraj désire construire des chambres de luxe à la place de l'ancienne verrière de Rive jouxtant l'établissement (*Le Quotidien de La Côte du 5 août dernier*). Il est également question de réaliser une façade moderne en verre côté lac, afin que l'hôtel s'ouvre totalement sur le paysage lacustre.

La mise à l'enquête concernant ce projet d'extension s'est terminée le dimanche 4 septembre. A ce jour, une seule opposition a été déposée contre le projet d'extension du Beau-Rivage. L'association Pro Novioduno, veillant à la préservation du patrimoine de Nyon, monte au front.

«L'esthétique désastreuse des façades en verre prévues pose un véritable problème. Ce grand bloc de verre n'a aucun équivalent architectural sur les bords du lac Léman, il dénature les lieux», explique Phillipe Glasson, vice-président de l'association Pro Novioduno, qui va jusqu'à qualifier le projet de «massacre» et d'ajouter: *«Les images de synthèse du bâtiment conçues par les architectes sont biaisées. L'angle choisi, offrant une vision d'ouest en est, dissimule les parties les plus hautes du bâtiment, ce qui fausse l'ampleur des véritables modifications.»*

Pour autant, la démolition de l'escalier et de l'auvent historique permettant l'accès au quai côté lac, stipulée dans la mise à l'enquête, n'indispose pas l'association, tout comme l'aménagement des chambres de luxes et du fitness

«Ce n'est pas la question. Nous ne sommes pas là pour juger ce qui se passe à l'intérieur de l'établissement», commente le vice-président.

Alerter l'opinion publique

Sur le fond, l'association adhère bien entendu à l'idée de démolir la verrue de Rive, qui tombe en décrépitude depuis des années et suscite la colère de nombreux Nyonnais.

«Ce changement est le bienvenu mais pas à n'importe quel prix. Il ne justifie en tout cas pas un tel désastre. Dans ce projet, les règles sont respectées mais pas le bon sens.»

Unique opposante aux plans d'extension du Beau-Rivage, Pro Novioduno déplore un manque de communication autour d'un projet d'une telle envergure: *«Je ne comprends pas comment un tel désastre a pu passer aussi facilement les filtres politiques de la ville. La plupart des particuliers ne sont même pas au courant du projet, sauf les voisins immédiats qui vont naturellement consulter le dossier de mise à l'enquête. C'est dommage parce que ce projet engage le public dans sa totalité.»*

Le vice-président concède que les chances de réussite d'une telle démarche sont minimes, mais il s'agit d'une occasion d'alerter l'opinion publique, procédé déjà utilisé pour les transformations de l'hôtel Ambassador au mois de mai. *«C'est important de se battre. Quelquefois, il faut avoir le goût du risque, quitte à perdre.»*

Pro Novioduno a tenu à porter le sujet à la connaissance de Patrimoine Suisse, afin d'obtenir davantage d'écho à sa cause. »

- [24 Heures le 9 septembre](#) (G.B.)

« Le projet de rénovation de l'établissement historique a fait l'objet d'une opposition: Pro Novioduno estime qu'il y a trop de verre pour le quartier.

«C'est une malédiction. A Nyon, ils font toujours n'importe quoi lorsqu'il s'agit de rénover un hôtel!» Après le Real et l'Ambassador, c'est désormais contre le Beau Rivage que s'emporte Philippe Glasson, vice-président de l'association Pro Novioduno.

Cette dernière a ainsi signé l'unique opposition au projet de rénovation de l'Hôtel Le Beau Rivage. La cause du courroux des défenseurs du patrimoine nyonnais: le futur rez-de-chaussée, entièrement de verre vêtu. «Ce cube de verre est un non-sens à Rive. Il ne s'intègre absolument pas dans la logique des bâtiments du quartier.» Du côté de la direction de l'hôtel, on est serein. Et pressé. «On a consacré des mois à veiller à ce que notre projet respecte toutes les règles, en travaillant étroitement avec la Ville et le Service des monuments historiques, raconte Brahim Dahmani, directeur de l'établissement. On a pris en compte toutes les contraintes qui nous étaient imposées avant cette mise à l'enquête.» Un soin du détail qui devrait noyer chez les opposants toute velléité de se battre d'avantage. «Absolument pas! répond Philippe Glasson. Notre opposition sera sans doute levée, mais on compte sur Patrimoine suisse pour déposer un recours le cas échéant.» Mais c'est bien l'arme du référendum qui semble davantage agiter les édiles nyonnais. «Souvenez-vous du projet de la FIBA à la villa Niedermeyer: on avait gagné devant le peuple, ils avaient dû renoncer!» rappelle Philippe Glasson. Un souvenir également présent chez Maurice Gay, municipal de l'Urbanisme. «Sur les aspects techniques du projet, il n'y a rien à dire. Après, on entre dans l'éternelle question de ce qui est beau ou pas.» Sans se prononcer sur le «cube de verre», l'élu assure en tout cas que «des discussions, notamment à ce sujet, seront menées avec les architectes avant la délivrance du permis de construire».

...

La suite :

Nous sommes en contact avec le Service de l'Urbanisme et le municipal responsable pour l'Urbanisme ainsi que le Service des Monuments et Sites du Canton de Vaud. Nous avons aussi le soutien de la section Vaudoise de Patrimoine Suisse.

Les prochaines semaines et mois nous permettront j'espère d'influer sur le contenu du projet et particulièrement sur la modification ou suppression de la verrière proposée.



PETITE HISTOIRE DU BIEF DE L'ASSE

Canal usinier (Musée du fer de Vallorbe)

Le canal dérivé de l'Asse traversait le centre de Nyon, faisant au passage tourner les roues des moulins et fournissant ainsi l'énergie nécessaire aux entreprises de la ville. Pendant des siècles il a été un élément clé de l'économie locale. L'arrivée de l'électricité a signé son déclin. Il n'en reste qu'un souvenir, à la place Terribilini.

Origine et droits d'eau

« Asse » est un mot gaulois qui signifie eau courante. Il a le même sens que « Aa », « Aar » et « Arve ». Le mot « bief » ou « biez » viendrait du germanique « Bed » (lit de l'eau) ; le mot valaisan « bisse » a la même origine.

Le bief de l'Asse coulait de la prise d'eau de Calève jusqu'au lac, où il se jetait à une centaine de mètres du débarcadère, côté Genève. Sa longueur était de 2413 m. avec un débit moyen de 250 litres à la seconde (maximum 400 l/s). La force moyenne était de 150 chevaux.

Il est possible que ce bief remonte à l'époque romaine. De tout temps, les droits d'eau, bien que règlementés, ont suscité des conflits. On en trouve des traces au XIII^e siècle déjà. Au Moyen âge, avant l'occupation bernoise, le cours de l'Asse était soumis à la juridiction de l'abbaye de Bonmont (une des sources de l'Asse est située ses bois). De nombreuses industries jalonnaient son parcours entre Bonmont et Calève : scieries, foules (fouloirs) et moulins. Seul subsiste encore le moulin agricole de Chiblings, déjà mentionné en 1272, dont un canal dérivé de l'Asse faisait tourner la grande roue.

Après la conquête du Pays de Vaud en 1536, Berne s'empara des droits d'utilisation de l'eau et procéda à leur location. La redevance, appelée entrage, était due à Noël. Ceux qui avaient loué le droit d'eau devaient battre et moudre le blé du bailli gratuitement, et le blé des habitants de Nyon au prix usuel fixé. Ils devaient entretenir les cours d'eau.

Cours du bief en 1672

Suivons le cours du bief en 1672. De Calève au Groseillier, le bief coupe des vignes en ligne droite le long de la route de St-Cergue. A Oulteret on trouve une meule qui permet de broyer, moudre, affûter, polir, et un battoir.



Plus bas, une tannerie, et le complexe du Martinet (les martinets sont de lourds marteaux mus par l'eau, destinés en particulier aux forges). Dans cette zone l'eau faisait tourner sept roues (en fonction jusqu'à la fin du XIX^e siècle) : on trouvait notamment une meule, un battoir, une foule (fouloir), ainsi qu'une forge et une tannerie.

Le bief traversait ensuite à ciel ouvert l'actuelle place de la Gare, puis devenait aérien en empruntant un canal de bois surélevé tout au long de l'avenue Viollier pour y produire une chute destinée à la tannerie Testuz (propriété Richard par la suite). Les archives communales révèlent que dans cette région le bief suintait de toutes parts – les passants étaient copieusement arrosés. Plus bas, le plan de 1672 montre le Moulin-Dessus (rue Neuve, démoli en 1934), deux martinets, le battoir et le Moulin-Dessous (la chute la plus haute, 8 m.).

Revenu à terre, le bief longeait la rue de la Colombière. Avant de se jeter dans le lac il faisait encore tourner une tannerie, une meule et le battoir Bessonnet.

XIX^e et XX^e siècles

Un groupement des usagers, les Rouagistes, avait été constitué dès le Moyen âge, et devint officiellement en 1894 la Société des usiniers du Bief de l'Asse. Elle fut reconnue par l'Etat de Vaud, qui a édité des lois et règlements la concernant. Le bief était considéré comme appartenant au domaine public pour ce qui concernait l'usage des eaux ; en revanche le sol occupé par son lit appartenait au propriétaire de chaque fonds grevé d'une servitude de passage. L'entretien du canal était aux frais des usiniers. Ces édits apportèrent de l'ordre au sein de l'entreprise fluviale. Car les problèmes étaient récurrents, dus à des inondations, des litiges de clôtures, des accidents... et des odeurs : le bief servait aussi parfois d'égout, surtout à cause de l'abattoir de St-Jean, dont les bâtiments chevauchaient le canal.

Au XIX^e siècle le bief était indispensable aux nombreuses industries de la ville : ateliers mécaniques, tanneries, broyeuse des terres de la fabrique de porcelaine, charpenterie... L'entreprise de construction Canel avait la plus grande roue (6 m de diamètre), avec une chute de 6,37 m. Signalons qu'avant la Première guerre mondiale le bief a permis de créer une belle patinoire durant plusieurs hivers froids. Elle était située aux Plantaz (Bel-Automne).

Cependant, dès le début du XX^e siècle, l'électricité prend peu à peu le dessus. Les entreprises se modernisent, s'installent à la périphérie.

Le cinéma Capitole utilisa quelques années une turbine sur le bief, comme force d'appoint. La scierie de la « Veuve Berthe Hans » (au Martinet), démolie en 1964, fut l'une des dernières industries à être actionnées par l'eau du bief. Un ébéniste d'art, Germain Paltani, a utilisé une roue avec l'eau du bief jusqu'en 1955.

En 1966, le bief était abandonné par tous les usiniers. Par la suite, la Commune posa le collecteur d'eaux usées dit « du bief de l'Asse » qui va de la rue Neuve au quai. Le tronçon Calève-Groseillier a été affermé à la Société des pêcheurs pour l'établissement d'un élevage d'alevins de truites, l'eau rejoignant l'Asse proche. La Société des Usiniers a été dissoute en 1979.



Source

Le bief de l'Asse : Société des usiniers du bief de l'Asse / Gilbert Rochat. – Nyon : G. Rochat, 1984

Résumé de Lucienne Caillat

RESTAURATION GENERALE DU TEMPLE DE NYON

La restauration du temple touche à sa fin avec l'installation il y a peu des nouvelles orgues. Le chantier se concentre maintenant sur la finition des alentours avec la pose de nouveaux pavés.

Il y aura plusieurs manifestations ouvertes au public les 26 et 27 novembre 2016. Le détail de ces manifestations ne sera connu qu'à partir de fin octobre et sera accessible sur le site de la ville de Nyon (www.nyon.ch)

RESULTATS DU CONCOURS



Gare
NOTE : 3



3 Rue Delafléchère
NOTE : 2



6 Rue de la Colombière
NOTE : 6



Font. Me Jacques
NOTE : 1



30-32 Grand-Rue
NOTE : 3



4 Place du Château
NOTE : 2



6 Ruelle de la Poterne
NOTE : 4



10 Place du Château
NOTE : 5



18 Rue du Collège
NOTE : 4



2 Avenue Viollier
NOTE : 3

Rappel des notes de l'inventaire

Note 1 : Le monument, d'importance nationale, est à conserver, « dans sa forme et sa substance ». Il est soit classé comme monument historique, soit inscrit à l'inventaire. Toute velléité de travaux doit être annoncée au canton.

Note 2 : Le monument, d'importance régionale, «devrait» être conservé, mais des modifications qui n'altèrent pas son caractère sont envisageables, après consultation du canton. Il est systématiquement inscrit à l'inventaire, mais n'est pas classé comme monument historique.

Note 3 : Le bâtiment, intéressant au niveau local, «mérite d'être conservé», mais n'a pas une valeur justifiant son classement comme monument historique. Il peut être inscrit à l'inventaire. Des travaux peuvent être entrepris, à condition de ne pas altérer les qualités qui ont justifié sa note.

Note 4 : Le bâtiment est bien intégré. Dans cette catégorie, on rencontre la majorité des bâtiments d'une localité.

Note 5 : Un bâtiment qui présente des défauts et des qualités. Considérée comme une note d'attente de réévaluation.

Note 6 : Un objet sans intérêt architectural ou historique.

Note 7 : Un bâtiment qui compromet l'harmonie d'un site.

Une seule personne a eu tout juste et gagne le 1^{er} prix. Le deuxième prix a été attribué par tirage au sort parmi les viennent ensuite.

1^{er} prix : bon-repas d'une valeur de Fr. 250 à l'Auberge du Château

2^e prix : bon-repas d'une valeur de Fr. 150 au restaurant de la Croix Verte

VISITE « RIVE BELLE EPOQUE »

Samedi 30 avril 2016, nous avons rendez-vous avec Catherine Schmutz, historienne, sur l'esplanade des Marronniers. Les participants se réunissent près du banc proche des deux colonnes érigées en souvenir de l'époque romaine. Lors de l'aménagement de l'esplanade, l'Association pour le développement de Nyon a fait construire le kiosque à musique. A la fin du XIX^e siècle le marronnier n'était pas couramment utilisé. Son choix est une manifestation du désir d'embellir la cité, preuve qu'à cette époque le travail n'était plus le seul objectif des habitants de Nyon.

Un «vieux» Nyonnais nous apprend que Jean-Luc Godard est né dans la maison côté sud de la porte Sainte-Marie.

Nous empruntons la promenade des vieilles Murailles et nous arrêtons pour regarder les toits du Musée du Léman. Catherine Schmutz raconte qu'avant de devenir l'hôpital de la ville, ce bâtiment hébergeait un lazaret, un édifice assez peu courant dans notre région. Réalisé en 1902, il faisait office d'isoloir en cas d'épidémie et on y soignait les personnes atteintes de maladies infectieuses.

Au sud, la salle de chirurgie était surmontée d'une pièce munie de larges fenêtres pour que les patients puissent prendre l'air. A son emplacement se situe actuellement la cafétéria du Musée. Au nord, juste à coté, se trouvaient les anciennes «passades», où les vagabonds recevaient une soupe et un morceau de pain pour la nuit. La maison se distingue par sa taille modeste et sa grande simplicité. Les vagabonds étaient enfermés durant la nuit; il n'est pas spécifié si c'était pour leur protection ou celle des citoyens! Les anciennes passades seront détruites pour laisser la place au nouveau Musée.

C'est fascinant de suivre l'évolution de cette bâtisse qui court en parallèle avec celle de nos mœurs - de la léproserie à l'hébergement des passants et des vagabonds jusqu'à sa transformation en hôpital, qui était celui de Nyon avant 1938 : un des «vieux» Nyonnais raconte que sa mère y avait été opérée. Quant aux dames, elles se souviennent de l'Ecole ménagère!



Au début du XIX^e siècle l'eau du lac baignait encore les pieds des maisons. La construction des quais s'est étalée sur près de cent ans (de 1832 à 1904 environ).

Tout Nyonnais connaît l'hôtel Beau-Rivage. Et pour cause, il a plus de 500 ans. Dans son histoire mouvementée il a bien sûr changé d'habit et de propriétaire à plusieurs reprises. En 1799 il a reçu l'illustre Goethe avec le grand duc Charles-Auguste de Weimar, dont il fut le ministre.

Rue de Rive 19 se trouve le poste de douane surmonté d'une tour à horloge, qui a été transformé en 1899. La partie méridionale est démolie pour élargir la rue, toujours dans le but de rendre la ville plus agréable. C'est le port au bois qui a valu à Nyon sa prospérité. Il se situait approximativement sous la maison Falconnier, où nous avons terminé la visite.

Un grand merci à Catherine Schmutz qui nous a fait revivre une partie de notre ville dans un autre temps. Elle nous a montré aussi que quelques personnes de l'époque ont su prendre des décisions révolutionnaires et modernes qui rayonnent jusqu'au jour d'aujourd'hui. Au terme de notre balade, les participants avaient le sourire et la sensation de connaître un peu mieux leur ville.

Gabriella Dalla Favera



Maison Pélican, avec oriel décoré

EXCURSION A SAINT-GALL 28-29 MAI 2016

Les excursions de Pro Novioduno sont toujours de qualité, et il faut dire en préambule que celle-ci n'a pas démerité ! L'hôtel agréable, les pauses café, le repas au restaurant historique « Zum goldenen Schäfli » avec la célèbre et délicieuse saucisse, la guide, tout était prévu avec soin par les organisateurs, Gabriella Dalla Favera et Eric Bieler – ce qui nous a permis de profiter du week-end en toute tranquillité. Nous leur adressons tous nos remerciements. Quant à Saint-Gall, nous voici sous le charme !

L'histoire : la prospérité grâce au textile

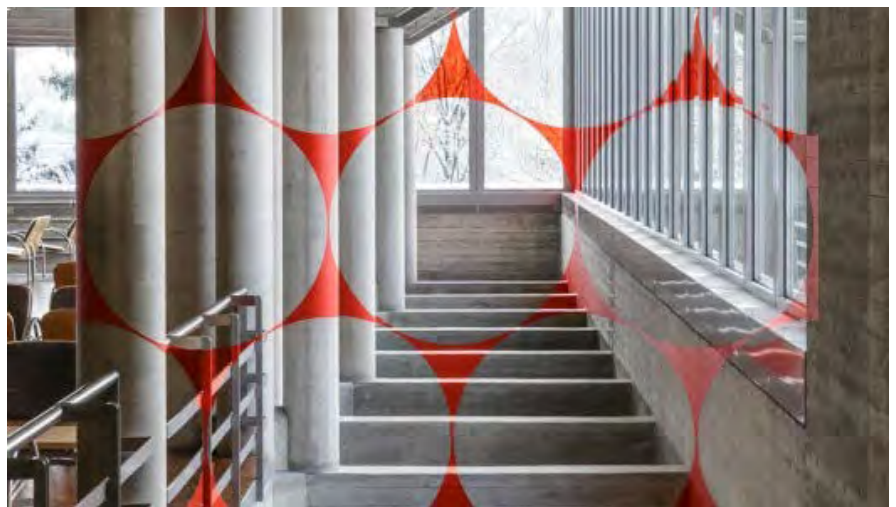
Un programme culturel dense nous attend. En effet, que de choses à voir dans cette ville ! Nous commençons par la visite du Musée du textile. D'abord faite à la main, puis à la machine, la broderie était la principale branche d'exportation de l'économie suisse en 1910. La bibliothèque contient des milliers d'échantillons qui sont encore consultés aujourd'hui par les dessinateurs textiles, car malgré des périodes de crise cette industrie perdure. Chaque année des nouveaux modèles de tissus et de broderies (par exemple pour la haute couture, les sous-vêtements de luxe) sont conçus en Suisse tandis que l'exécution a en général lieu à l'étranger. Nous parcourons aussi l'exposition de la 6^e Triennale européenne du quilt – des merveilles de créativité.

De nombreuses maisons et villas témoignent de la prospérité due au textile. Dans la vieille ville, les maisons à colombage du XVII^e siècle comprennent des oriels (fenêtres en avancement) en bois, richement sculptés : celui du Pélican évoque le commerce avec les cinq continents. Il y a en tout 111 oriels, représentant des scènes très diverses. Se balader dans les petites rues pavées est un enchantement.

Le long des avenues, de majestueux bâtiments ont été construits au début du XX^e siècle dans le style Art nouveau avec des statues et des décorations en or. Comme partout ailleurs, le débat entre ce qu'il faut conserver, rénover ou détruire se poursuit. Nous visitons aussi la Lokremise, un ancien entrepôt de locomotives à vapeur, désormais un lieu culturel avec cinéma, théâtre et salle d'exposition.

L'art contemporain

La guide nous emmène sur la colline du Rosenberg à la découverte de l'Université, un campus en béton brut construit par Förderer, Otto et Zwimpfer. Dans les murs comme au dehors, une collection d'œuvres, reflétant diverses périodes de l'art contemporain, éblouit le visiteur. Les plus grands noms sont représentés : Signer, Soulages, Arp, Braque, Calder, Giacometti, etc., instaurent un dialogue entre architecture et art.



En traversant les parcs, nous admirons les grands arbres mais aussi les statues ou sculptures modernes.

Au centre ville, la surprenante «Place rouge» est recouverte d'un granulé de caoutchouc - une installation de Pipilotti Rist qui a conçu la place comme un appartement, avec un vestiaire contenant un vase géant au fond, un salon, un corridor et un parc de jeux avec la réplique d'une Porsche en taille réelle - le tout en rouge vif.

Le patrimoine mondial

Le quartier de l'ancien couvent bénédictin de St-Gall, avec sa cathédrale baroque, est le symbole de la ville et a été inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. La bibliothèque est l'une des plus belles au monde avec ses fresques et ses magnifiques boiseries marquetées. A l'entrée on peut lire, en grec, « Pharmacie de l'esprit ». Ainsi se conclut ce bref séjour à Saint-Gall, qui restera longtemps gravé dans nos mémoires.

Lucienne Caillat

GLOSSAIRE ARCHITECTURAL

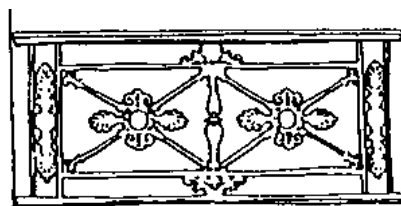
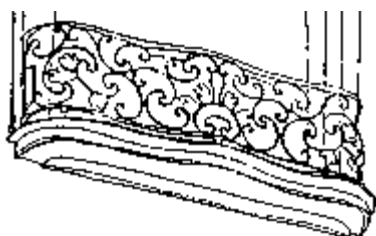
FERRONNERIES (DES) :

Éléments métalliques (en fonte ou en fer forgé), ouvragés, servant à la fois de décoration et de [garde-corps](#) pour les [balcons](#) et les fenêtres.

Le [style](#) Louis XV leur donne des formes souples, en arabesques.

Le style Louis XVI restaure la ligne droite.

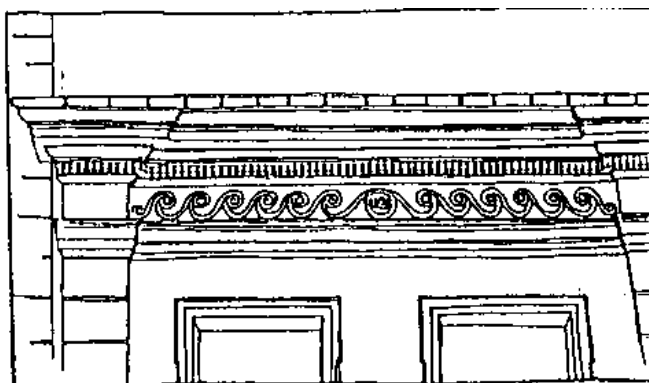
Ci-contre : quelques exemples de belles ferronneries



FRISE (UNE) :

Élément décoratif fait de motifs floraux ou autres, entrelacés et courant en dessous d'une [corniche](#).

Les frises sont caractéristiques du [style](#) Louis XVI.





Le Beau Rivage va devenir l'Horrible Rivage grâce aux miroirs de l'Orient.



On ne démolira pas la Maison Gubler qui va devenir le paradis des enfants après avoir été celui des animaux.



Nos vénérables arbres tombent sous le coup de la maladie de des pelleteuses. On en replante, mais tout là-haut dans le Jura !



La route blanche ne l'est plus car elle est en permanence, noir de trafic.



L'ancienne pisciculture a été confiée à des sociétés lacustres pour animation. Elles ont coulé avant d'arriver.



Partout des écoles se construisent, mais aucun lieu n'est envisagé pour les aînés. Le problème c'est qu'ils sont moins bruyants.



Les containers du Vieux Collège vont subsister encore longtemps comme monument du provisoire éternel...

Bulletin d'adhésion

Inscription : Par poste :
Association Pro Novioduno, 1260 Nyon 1
Par courriel : **admin@urba-nyon.ch**
ou sur le site : **www.urba-nyon.ch**

Je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle

Individuelle Fr. 40. - Couple Fr. 60. -

Nom, prénom :

Adresse :

N° postal et localité :

Adresse e-mail :

Date et signature

Merci pour votre soutien !

Si vous désirez recevoir le bulletin en format PDF par courrier électronique, veuillez nous le faire savoir sur admin@urba-nyon.ch

Impression : Atelier La Corolle, Versoix